

DOCUMENT

Date : 10 avril 1981

Sources : - Archives privées de Dominique Duée

Titre : Deux poids deux mesures en principauté. Radio-Andorre a nouveau fermée.

Descriptif : Après la reprise des émissions de Radio-Andorre, la justice andorrane lui ordonne une nouvelle fois de les suspendre.



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Deux poids, deux mesures en Principauté

- vendredi 10 avril 81 -

Radio-Andorre de nouveau fermée

Andorre. — Sans se soucier d'une opinion publique andorrane représentée d'ailleurs assez mollement ces derniers jours pas ses élus, le coprince français et celui de la Séo d'Urgel de plus en plus espagnol et de moins en moins épiscopal, exécutent tranquillement le plan mis au point entre les sociétés d'Etat Sofirad pour la France et Eirasa pour l'Espagne : empêcher à tout prix l'exploitation normale de Radio-Andorre de façon à ce que cette station tombe aussitôt que possible entre les mains de Madrid.

Alors, ainsi que nous l'écrivions d'une façon prémonitoire dans notre numéro du 25 mars : « Le tour serait joué, l'Etat espa-

gnol serait enfin maître d'une station andorrane ce qui conforterait en même temps la main mise définitive du pouvoir politique français sur Sud-Radio. Les Andorrans perdraient ainsi définitivement le contrôle de leur radio-diffusion obérant de plus gravement les prochaines négociations sur la réforme des institutions ».

En effet, hier en fin d'après-midi, MM. Canturri, juge espagnol, et Riberaygua, juge du coprince français sont venus signifier à la direction de « Radio-Andorre » qu'elle devait de nouveau interrompre la diffusion des ses émissions ce qui a été fait à 20 h 55. Rappelons qu'elles avaient repris la veille à 12 heu-

res, sur décision de M. Jean Delvigne, président de la station qui en avait informé auparavant le syndic général des Vallées arguant de la nécessité vitale pour « Radio-Andorre » de remettre en fonctionnement son émetteur. M. Delvigne concluait : « Nous tenons à donner au conseil général l'assurance la plus formelle que nous à donner au conseil général l'assurance la plus formelle que nous nous inclinons de nouveau et immédiatement dans le cas où la décision de fermeture viendrait à être appliquée effectivement une nouvelle fois aux deux stations andorrannes ».

Mais, répétons-le, il y a désormais en Andorre deux poids, deux mesures.